

Aide- mémoire sur la vaccination antigrippale 2023-2024

1. La maladie

Il existe trois types de grippe saisonnière dus aux virus *influenza* dénommés : A, B, C.

Seuls les types A et B causent des épidémies à large échelle sans immunité croisée (l'immunité acquise contre un des virus ne protège pas contre les autres). Parmi les nombreux sous-types des virus grippaux A, les sous-types A (H1N1) et A (H3N2) circulent actuellement chez l'Homme.

La grippe saisonnière est une infection respiratoire aiguë qui se caractérise, après une période d'incubation d'environ deux jours, par l'apparition brutale d'une **fièvre > 38°C, de toux (généralement sèche), de céphalées, de douleurs musculaires et articulaires, de malaise général, de maux de gorge et d'écoulement nasal. La toux peut durer plus de deux semaines.**

La plupart des personnes guérissent en une semaine sans avoir besoin de traitement médical. Mais la grippe peut entraîner notamment une pneumonie grave, et causer le décès des personnes à risque (*annexes 4 et 5*).

Le virus de la grippe se transmet essentiellement par :

- la projection de gouttelettes chargées de virus émises lors de toux ou d'éternuements de personnes infectées (transmission directe) ;
- le biais des mains et d'objets contaminés par les gouttelettes émises par une personne infectée (transmission indirecte).

2. La prévention de la grippe

Pour éviter l'infection par le virus de la grippe, 2 grands axes de prévention :

1/ l'adoption des **mesures barrières** pour limiter la transmission du virus. Ce sont les mêmes que ceux qui protègent de la COVID-19, des gestes et comportements individuels et/ou collectifs à appliquer dès que l'on présente un signe d'infection notamment respiratoire pour protéger son entourage.

2/ la **vaccination annuelle** notamment des personnes les plus à risque de forme grave.

- Personnes âgées de 60 ans et plus
- Patients relevant de la liste des pathologies chroniques à risque (cf Annexe 5)
- Femmes enceintes quel que soit le trimestre de grossesse
- Personne en situation d'obésité (soit indice de masse corporel (IMC) ≥ 40)
- Personnes séjournant dans un établissement de soins de suite ou dans un établissement médico-social
- Entourage familial des nourrissons âgés de moins de 6 mois ayant des facteurs de risque de grippe grave ou de Covid-19
- Professionnels de santé
- Professionnels navigants (aérien et maritime) ou agents touristiques accompagnant des groupes

3. La campagne de vaccination contre la grippe saisonnière 2023-2024

En Polynésie française, la prochaine campagne de vaccination contre la grippe saisonnière débutera le lundi 23 octobre 2023 et durera jusqu'au lundi 1^{er} avril 2024 inclus.

Les virus grippaux responsables de la grippe saisonnière ont la propriété de muter facilement, particulièrement ceux de type A et dans une moindre mesure ceux de type B. Tous les ans, de nouveaux virus apparaissent. Il faut prendre en compte ces évolutions et adapter en conséquence la composition des vaccins antigrippaux pour qu'ils soient aussi efficaces que possible.

Ainsi, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a défini la composition des vaccins antigrippaux 2023-2024 pour l'Hémisphère Nord en s'appuyant sur l'analyse de l'activité grippale des virus circulants de septembre 2022 à février 2023 et de leurs caractéristiques antigéniques : les vaccins ayant l'autorisation de mise sur le marché renferment les deux sous-types H1N1 et H3N2 du virus type A et 1 ou 2 virus du type B. Ces recommandations émises sont utilisées par les organismes nationaux de réglementation des vaccins et les entreprises pharmaceutiques pour développer, produire et homologuer les vaccins contre la grippe pour la saison grippale suivante.

L'actualisation périodique des virus contenus dans les vaccins contre la grippe est nécessaire pour que les vaccins soient efficaces en raison de la nature évolutive constante des virus de la grippe, y compris ceux qui circulent et infectent les êtres humains.

Dans les régions tropicales, la grippe peut apparaître tout au long de l'année, avec des flambées épidémiques irrégulières. L'analyse des courbes épidémiques de Polynésie française des dernières années montre de façon récurrente une épidémie débutant durant le 1^{er} trimestre de l'année, un à deux mois après l'épidémie métropolitaine. Le vaccin proposé dans l'Hémisphère Nord a donc été choisi pour la Polynésie française.

Pour la saison 2023-2024, seule la souche A (H1N1) a été actualisée. Le vaccin mis à disposition des catégories cibles gratuitement pour cette campagne de vaccination contre la grippe saisonnière est le **Vaxigrip Tétra®**, dont la nouvelle composition est la suivante (**en gras** la nouvelle souche par rapport à la saison précédente) :

- **Un virus de type A/Victoria/4897/2022 (H1N1) pdm09 ;**
- Un virus de type A/Darwin/9/2021 (H3N2) ;
- Un virus de type B/Austria/1359417/2021 (lignée B/Victoria) ; et
- Un virus de type B/Phuket/3073/2013 (lignée B/Yamagata).